

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU JEUDI 23 FEVRIER 2017 Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement</p>
--

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :

M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement
M. DERAMBURE, proviseur adjoint
M. VANZI, directeur administratif et financier
M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation
M. DEGRET, directeur des cycles 1 et 2
M. VALEYRE, directeur du cycle 3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU.
Mme SOTO, représentante STEPV,

Pour le second degré :

M. AUGIE, représentant SNES-FSU
M. MICHEL, représentant SNES-FSU
M. LOPEZ, représentant STEPV

Pour le personnel non enseignant :

Mme SAINT BLANCAT, représentante de STEPV

Représentants des parents d'élèves:

Mme RIBERA, représentante des parents d'élèves A.P.A.,
Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.
Mme GONZALEZ GALLARZA, représentante des parents d'élèves A.P.A.
M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants
M. ROSIER, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Représentants des élèves:

Mlle VILLOCH, Mlle GONZALEZ, M. SAUER

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles
Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire
M. Francis HUSS, conseiller consulaire
M. François RALLE, conseiller consulaire

Membres excusés:

Mme LLAVATA
M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
M. TEULIERE, directeur de l'IFV
M. LOPEZ, président de l'association des anciens élèves
Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valencia
Mme SEE, M. BERTE, M. LAVARDE, Mme LECOMTE, conseillers consulaires

Le quorum est atteint, avec 18 présents pour 21 convoqués.

La séance est ouverte à 18h08.

M. Pierre Degret, Directeur cycles 1 et 2 est nommé secrétaire de séance

Mme Saint Blancat est nommée secrétaire adjoint.

M Gomez est nommé secrétaire adjoint.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 7 novembre 2016

Demande des représentants du SNES que soient cités le nom et le syndicat des personnes intervenant au cours du conseil.

Intervention de M. Carrat (SNUIPP) relativement au vote à l'unanimité du règlement intérieur.

Vote d'approbation du procès-verbal du conseil précédent : contre 0, abstention 0, pour 18. Vote à l'unanimité.

2 – Présentation du compte financier 2016

Présentation de M. Vanzi, Directeur Administratif et Financier.

Recettes : 11 ME

Dépenses : 11,85 ME

Patrimoine : 26000 €

Solde budgétaire : 791000 €

Bilan : budget à l'équilibre si nous n'avions pas la construction de la salle polyvalente.

La part du budget consacrée aux crédits pédagogiques a doublé en cinq ans.

Le nombre d'élèves est passé de 1850 en 2008 à 2030 en 2017.

Le LFV consolide son budget par la baisse de son coût de fonctionnement.

Question de M. Lopez portant sur l'indemnité de suivi et accompagnement des élèves (ISAE) pour les enseignants du second degré.

Réponse : L'équivalent de cette prime était déjà versé dans le second degré et est désormais versée pour les enseignants du premier degré, que leur contrat soit local ou non.

Question de Mme Borso de Carminati (APA) sur les remplacements.

Réponse : Les remplacements sont effectués au-delà des normes en vigueur en France, tant dans le second que le premier degré. Ils sont limités par la possibilité de recruter un vivier professionnel surtout dans le second degré où les professeurs doivent être recrutés par spécialités.-

Question d'un représentant du SNES sur la variation du plafond d'emploi.

Réponse : il est constant.

Pour toute précision sur cette partie 2, se rapporter aux documents fournis en annexe par M. Vanzi.

Remerciements de M. Vanzi à l'équipe de maintenance pour son travail au bénéfice de toute la communauté.

Remerciements du Conseil à M. Vanzi pour son exposé.

3 – Plan d'investissement triennal : propositions de modification (cf document joint)

Question de Mme Martina Gonzalez sur le coût des livres pour les élèves

Réponse : 30kE.

Réaménagement de la vie scolaire : 15 KE prévus, étude en cours.

M. VanLangenhoeve demande le remplacement de la housse du tapis de saut en EPS.

Le prochain conseil d'établissement mettra à l'ordre du jour la question des livres pour alléger le cartable des élèves.

4 – Les tarifs

Après discussion, le renouvellement d'une carte de cantine sera de 5 Euros lorsqu'elle sera perdue pour la deuxième fois.

Décision adoptée à l'unanimité.

5 – Compte rendu du conseil d'école du 21 février 2017

M. Valeyre rend compte de difficultés rencontrées dans la diffusion électronique des livrets. Des éditions papier seront faites pour les CP.

Le Conseil félicite M. Valeyre pour la mise en place du Conseil des Enfants.

M. Rosier demande un intervalle plus important (> 72h) entre le Conseil des Enfants, le Conseil d'Ecole et le Conseil d'Etablissement.

Réponse : l'administration du lycée fait au mieux mais ce n'est pas toujours possible.

6 – Compte rendu du conseil du 2d degré du 16 février 2017 : point présenté au fil du Conseil d'Etablissement.

7 – Calendrier scolaire prévisionnel 2017/2018

Le calendrier scolaire a été travaillé en Conseil d'Ecole et en Conseil du Second Degré. Après discussion, la proposition soumise au SCAC et mise au vote a été adoptée à l'unanimité :

Rentrée scolaire le 5 septembre.

Pré-rentrée les 1^{er} et 4 septembre.

Répartition des congés en cours d'année.

Pour les précisions concernant cette proposition, se rapporter au document joint.

8 – Réforme du collège - suivi présenté par M. Derambure

EPI

AP

Programmes

Les parcours

Le conseil école-collège

Le DNB.

Mise en place des nouveaux programmes, des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et de l'accompagnement personnalisé (AP). Une évaluation sera effectuée afin d'ajuster ces mises en place.

En particulier, celle d'un EPI 'langue et culture de l'antiquité' en 5^{ème} (premier trimestre) permettra aux élèves qui le souhaitent de suivre un enseignement de complément en latin à partir du 2^{ème} trimestre.

Quatre parcours ont été définis pour les collèges par la réforme en vigueur. Pour rappel un parcours est un ensemble de rencontres (professionnelles), de pratiques, de compétences et connaissances effectuées par les élèves au cours de leur scolarité obligatoire.

parcours avenir ;

parcours d'éducation artistique et culturelle ;

parcours citoyen ;

parcours santé.

Ces parcours sont formalisés cette année.

Conseil école-collège. Il a deux grands objectifs pour cette année. D'une part relancer la pratique de séquences-séances d'observation interdégradés, d'autre part la mise en place d'un travail sur le harcèlement à l'échelle de l'établissement.

Question de l'APA portant sur les possibilités d'enseignement de nouvelles langues étrangères au lycée.

M. Le Proviseur fait remarquer que ce n'est pas toujours possible avec un tableau des emplois constant.

M. le Conseiller Consulaire fait remarquer qu'une inscription au CNED est toujours possible.

20h35 Départ de Mme Saint Blancat.

9 – Structure et effectifs prévisionnels 2017/2018

PS	98	4
MS	112	4
GS	124	5
CP	162	6,5
CE1	140	4,5
CE2	140	5
CM1	168	6
CM2	168	6
6ème	147	5
5ème	169	6
4ème	149	5
3ème	141	4 ou 5
2nd	130	5
1ère	137	4 ou 5
term	115	4

1072 élèves pour le 1^{er} degré soit 40-41 divisions.

Tous les dossiers de PS et MS ont été acceptés.

M. Rosier fait remarquer que 40% des acceptés ne sont pas des enfants d'anciens élèves.

965 élèves pour le 2nd degré soit 33 – 34 divisions.

20h45 Départ de M. le Conseiller Consulaire.

10 – Calendrier prévisionnel 2ème et 3ème trimestres 2016/2017

Voir document joint.

Question du délégué des élèves sur le rattrapage d'oral du 26 juin à Barcelone.

Réponse : c'est le centre des examens de Barcelone qui décide.

11 – Projet d'établissement – suivi présenté par M. le Proviseur.

Les axes et priorités du projet d'établissement : cf document joint.

Une déléguée de l'APA fait remarquer que l'EDD devrait rayonner dans tout le projet.

Réponse de M. le Proviseur : l'EDD est bien présent, et c'est le numérique qui est transversal à tout le projet.

12 – Suivi du groupe de travail « Prévention contre le harcèlement » présenté par M. Degret.

Mise en place d'un groupe de pilotage chargé de cette question.

Annonce d'une conférence, faite par Mme Gaudemard, psychologue au Lycée. Cette conférence s'inclura dans un cycle pluriannuel (deux ou trois conférences par an), associées à des ateliers en direction des parents.

13 – Mise en place du Conseil de Vie Collégienne (CVC).

Le but du CVC est de développer les compétences civiques auprès des collégiens, de contribuer à la formation des futurs citoyens. Il bénéficie d'un cadre souple prévu par le décret du 29/11/2016. C'est un lieu d'échanges et de dialogue, d'expression et de formation. Il est présidé par le Proviseur, assisté d'un professeur (Mme Murguet), d'un CPE, de deux parents d'élèves et de représentants des élèves.

Concrètement pour cette année, il s'agit de faire de la salle de permanence un lieu agréable pour étudier, ce qui comprend quelques travaux (repeindre la salle, changer les tables, etc.)

Question d'un représentant du personnel sur les ouvrages mis à disposition.

Réponse : les usuels d'une bibliothèque de travail.

Le proviseur fait lecture de la constitution du CVC qui est votée à l'unanimité.

La constitution du CVC est votée à l'unanimité.

La liste des représentants des élèves est en annexe.

14 – Suivi des travaux

Cf points traités supra.

15 – Conventions de partenariat, pour information.

Deux conventions ont été signées cette année avec des crèches valenciennes « Chez nous » (anciennement Mi chalet) et « Les petits ». Elles ont été signées avec des établissements sur critères de francophonie et d'immersion-imprégnation dans la langue française.

Les représentants du personnel (SNES) demandent s'il y a eu une visite de l'IEN et si la convention est consultable.

M. le Proviseur répond que oui, il y a deux ans. Cette année les deux directeurs d'école ont effectué une visite chez « Les Petits ». « Chez nous » commence tout juste. Les conventions sont consultables au secrétariat de direction.

16 – Voyage – Projet Catalogne

A titre exceptionnel le voyage en Catalogne est présenté à nouveau au Conseil d'Etablissement, une fois mis en conformité avec la charte des voyages. Le voyage est organisé par M. Gimenez et M. Garces pour des élèves de 1^{ère}. Il aura lieu du 01 au 05 mai 2017. Le coût est de 9100 Euros et le coût pour les familles est de 350 Euros par élève.

Le voyage est voté à l'unanimité.

17 – Questions diverses

L'inauguration de la salle polyvalente aura lieu le 22 mai pour les officiels et le personnel. Elle aura lieu le 27 mai pour les parents et les élèves.

Une aide aux devoirs sera mise en place au collège après Fallas, de 17h00 à 18h00

Questions des représentants des personnels.

Y a-t-il eu un retour officiel sur le suivi de l'homologation ?

Réponse de M. le Proviseur : il peut au moins être dit que la structure pédagogique en arts et musique est à revoir. L'horaire est insuffisant, du fait de l'enseignement par demi-classes.

Nouveaux postes et fonctionnement de l'informatique

Remerciement des représentants du personnel pour le bon fonctionnement du service informatique et l'arrivée de nouveaux postes.

Question de M. le Conseiller Consulaire

Le réseau sera-t-il suffisant pour porter l'usage de manuels numériques ?

Réponse de M. Vanzi : oui, ce débit à la hausse est en cours de négociation.

Réponse de M. Deramburre : ce n'est pas le débit qui est limitant, ce sont les licences d'utilisation.

Questions des élus : où sera placée la devise de la République ?

Réponse de M. le Proviseur : ce sera à voir pour l'inauguration du nouveau bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Proviseur, président du conseil d'établissement,

Régis RAUFAST.

Le secrétaire de séance,

La secrétaire adjointe de séance,

Pierre DEGRET

Béatrice SAINT BLANCAT.